



**Association pour les examens supérieurs
en comptabilité et controlling**

Spécialiste en finance et comptabilité avec brevet fédéral
Experte diplômée / Expert diplômé en finance et controlling

Secrétariat : examen.ch SA
Ruelle Vautier 10
Case postale 541
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 032 724 87 23
Fax 032 721 21 38
E-mail : examen@examen.ch

edupool.ch
Geschäftsstelle
Baarerstrasse 77
6300 Zug

Zürich, 26 octobre 2018

Certificat de comptable spécialisé-e edupool.ch

Madame, Monsieur,

Nous vous confirmons que la commission d'examen a décidé que le certificat de comptable spécialisé edu-pool.ch, qui dure 2 ou 3 semestres avec un minimum de 250 leçons, peut être admis comme formation de base, selon le règlement d'examen art. 3.31a. pour l'admission à l'examen professionnel de spécialiste en finance et comptabilité.

Pour être admis à l'examen professionnel de spécialiste en finance et comptabilité, la formation de base doit être complétée par une expérience professionnelle qualifiée de 3 ans (règlement art.3.31b). Sous réserve également que le casier judiciaire central suisse ne comporte aucune inscription pouvant être en contradiction avec le but de l'examen (règlement d'examen art. 3.31c).

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Herbert Mattle

Président de l'association faîtière

Dalya Abo El Nor

Directrice de l'association faîtière